

## LE NOUVEAU PAYSAGE DU FINANCEMENT BANCAIRE EN AGRICULTURE

Sébastien PRIN

La demande annuelle de financement dans les exploitations agricoles peut être estimée à 13 milliards d'Euros. Cette demande est depuis toujours essentiellement satisfaite par l'endettement bancaire sous forme de crédits, proposés majoritairement par trois réseaux de banques mutualistes. Dans cette intervention, l'auteur, salarié du groupe Crédit Mutuel, s'interroge sur les facteurs d'évolution du monde agricole et bancaire pouvant conduire à des changements dans les pratiques de financement.

Les banques répondent aujourd'hui à de nombreux projets, parfois très innovants, et qui participent à l'évolution des pratiques agricoles et des modèles alimentaires. Avec l'agrandissement des structures agricoles et le renchérissement d'un certain nombre de facteurs de production, notamment du foncier, les demandes de financement peuvent atteindre des montants importants.

Ces financements sont accordés en dépit du risque inhérent à tout projet innovant et dans un environnement où les aléas agronomiques, sanitaires, climatiques, économiques et humains ne cessent de croître.

Ces évolutions conduisent notre groupe mutualiste à questionner les actuelles offres de financement aux agriculteurs. Ces évolutions sont d'autant plus nécessaires que les pratiques bancaires changent également rapidement sous l'effet des contraintes réglementaires renforcées après la crise financière de 2007 et des modifications des pratiques des clients avec l'arrivée des outils de communication numérique.

C'est donc un nouvel écosystème de la relation bancaire qui est en train de se créer avec d'une part des évolutions internes reposant sur la diversification de l'offre de financement et le renforcement de la digitalisation des relations avec les clients, d'autres part l'association avec des partenaires externes permettant de renforcer la capacité de notre groupe bancaire à répondre à la diversité des projets.

Pour illustrer ces changements dans les pratiques de financement, Il est proposé à trois partenaires du groupe Crédit Mutuel d'exposer leur activité :

- SIAGI est une société créée à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. C'est une société de caution mutuelle spécialisée dans la garantie de bonne fin des crédits d'investissements consentis par les banques aux entreprises de petite taille (artisans, commerçants, TPE, mais aussi les exploitations agricoles).
- Blue Bees est une société gérant une plateforme internet de don et prêt participatif dédiée au soutien ou au financement de projets agro-écologiques participant à la transition vers des modèles alimentaires soutenables. Les 25 000 membres donateurs et prêteurs de Blue Bees ont ainsi permis d'octroyer 3 millions € à 200 projets en France et à l'étranger.

**NOUVELLES FORMES DU FINANCEMENT DES INSTALLATIONS ET DES INVESTISSEMENTS  
INNOVANTS AGRICOLES  
Séance du 16 mai 2018**

---

- Labeliance Invest est une société proposant des solutions de financement en fonds propres à des sociétés et coopératives, notamment celles intervenant dans les filières agricoles et alimentaires, y compris des exploitations agricoles.